

collection **SYNTHÈSE**

ET SI ON SE MÊLAIT DU TEMPS ?

RETOUR SUR LE TEMPS FORT
DU 18 AVRIL 2016



MEL les éditions

ET SI ON SE MÊLAIT DU TEMPS ?

RETOUR SUR LE TEMPS FORT
DU 18 AVRIL 2016



Les conditions sont désormais réunies pour faire émerger des solutions innovantes, adaptées, à la carte. L'approche temporelle offre un excellent dénominateur commun et une focale nouvelle à des alternatives qui étaient bien souvent jusqu'ici abordées de façon isolées, sans garantir leur bonne adéquation avec les usages et attentes des usagers.

Enfin, dans la perspective de la révision des documents de planification et d'aménagement du territoire - notre SCoT (schéma de cohérence territoriale) et notre PLU (plan local d'urbanisme) - l'enjeu est de privilégier un développement sobre à 20 ans de nos infrastructures, un développement qui optimise l'existant en priorité.

Les travaux et expérimentations du Bureau des temps sont susceptibles d'offrir une approche renouvelée qui permettra notamment de sortir de l'opposition classique entre le « tout routier » et les solutions alternatives. En nous concentrant sur les attentes et besoins des usagers, nous serons en mesure de vérifier l'adéquation de la réponse de la collectivité publique et surtout d'en améliorer la portée.

Christiane Bouchart,
Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille
en charge du Développement durable et du Plan Climat

Un bureau des temps pour quoi faire ? « Pour gérer les transports », « pour développer des applications qui facilitent la vie », « pour prendre mon temps et me faire masser », « C'est rigolo mais ça ne m'évoque rien »... La diversité des réponses évoquées dans le micro-trottoir projeté en introduction de la séance illustre à quel point **la politique des temps est encore méconnue**. Voilà pourquoi le Bureau des temps de la MEL a choisi d'organiser ce premier temps fort avec pour principale ambition de **sensibiliser aux politiques temporelles**. Le prochain événement se tiendra à l'automne 2016 et aura pour thème « la nuit ».

LE TEMPS FORT EN BREF

Christiane Bouchart, Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille en charge du Développement durable et du Plan Climat, a introduit ce temps fort en rappelant les circonstances de l'émergence du Bureau des temps et en présentant sa feuille de route pour le mandat. Virginie Gamblin et Elisabeth Vilain de la direction régionale de l'Insee ont ensuite exposé les grands chiffres permettant d'esquisser les contours du profil temporel de la Métropole.

Fort de cette mise en contexte, Jean-Yves Boulin a retracé l'historique des politiques temporelles et leurs raisons d'être aujourd'hui en France. Plusieurs exemples de projets prenant en compte les temps ont été présentés lors de la seconde partie du temps fort et ont permis d'**illustrer concrètement des actions déjà engagées au sein de la MEL**.

Pour Christiane Bouchart, la politique des temps doit « desserrer les contraintes qui pèsent sur notre cadre de vie ». C'est donc le rôle du Bureau des temps, mis en place à la MEL en avril 2015, **d'engager des expérimentations et d'accompagner des projets visant à une meilleure gestion des rythmes du territoire** : travail de nuit, temps de travail morcelés, heures de pointe dans les transports, horaires des services au public... La question du « temps » apparaît donc centrale et constitue un nouvel enjeu dans l'élaboration des politiques publiques.

SOMMAIRE

4
5

P.07	PROFIL TEMPOREL
P.11	POURQUOI S'INTÉRESSER AUX POLITIQUES DES TEMPS ?
P.15	COMMENT METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES TEMPORELLES ?
P.19	ET LE BUREAU DES TEMPS DANS TOUT ÇA ?
P.22	QUELQUES ÉCHANGES
P.23	CONTACTS



PROFIL TEMPOREL

« La MEL est la 2^e Métropole de France de part sa taille mais seulement 20 % de la population réside dans la commune principale : Lille »



▲ Virginie Gamblin, chargée d'études INSEE

« La moitié des habitants de la MEL mettent 25 mn pour aller travailler sur la MEL »



▲ Élisabeth Vilain, chef de projet INSEE

INTERVENTION D'ÉLISABETH VILAIN ET VIRGINIE GAMBLIN

Le profil temporel du territoire a pour vocation d'identifier et de caractériser les rythmes du territoire. L'Insee produit quelques chiffres qui permettent d'en donner un premier aperçu.



57 %

des familles de la MEL ont au moins un enfant de moins de 25 ans à charge (+5 points en comparaison des autres métropoles).
Ce sont autant de foyers concernés par les rythmes scolaires.

8,5 %

des hommes salariés sont à temps partiel.



28,5 %

des femmes salariées sont à temps partiel.



12 %

des salariés travaillent habituellement le dimanche.



-4 points

pour la Métropole Européenne de Lille concernant le taux d'activité des femmes en comparaison des autres métropoles.



73 h/an

2 semaines de travail = 73 h/an c'est le temps que passent en moyenne les habitants de la MEL dans les embouteillages



ELECTRIQUE BRILLIE



POURQUOI S'INTÉRESSER AUX POLITIQUES DES TEMPS ?



▲ Jean-Yves Boulin importateurs des politiques temporelles en France

INTERVENTION DE JEAN-YVES BOULIN

Jean-Yves Boulin est l'un des importateurs **des politiques temporelles** en France. Nées en Italie dans les années 80, à la suite d'une initiative politique d'un groupe de femmes parlementaires membres du PCI que les difficultés de garde d'enfants et plus généralement d'accessibilité des services empêchaient d'accéder à l'emploi, les politiques temporelles visent à articuler les temps contraints (travail, transports, travail domestique) et les temps choisis.

Pour ce sociologue et Vice-président de **Tempo Territorial**¹, la question est éminemment paradoxale et transversale. Paradoxale d'abord car théoriquement, avec l'allongement du temps de vie et la diminution du temps de travail, on dispose de beaucoup plus de temps. Mais c'est faire abstraction d'une part du fait qu'être citoyen aujourd'hui implique de participer à un ensemble de plus en plus large d'activités, d'autre part du poids de la « tyrannie de l'urgence » et des phénomènes d'accélération

qui pour beaucoup se traduisent par une pénurie de temps. Paradoxale aussi car lorsque les horaires sont modifiés (allonger les ouvertures des salles de sport le soir ou ouvrir les commerces le dimanche), l'utilisateur est satisfait car il a plus de souplesse mais l'employeur est handicapé car ses horaires se désynchronisent. Il n'a alors plus accès à la plupart des services habituels (fermeture des crèches et garderies, des magasins, etc.). Transversale ensuite, car « on ne peut pas traiter ce thème en silo » à partir d'un seul service de la collectivité mais en associant plusieurs à la résolution du problème en constituant la dimension temporelle comme consubstantielle aux **politiques d'aménagement urbain**.

Les politiques temporelles ne sont pas seulement fonctionnelles même si elles aident à résoudre ponctuellement des problématiques, elles sont aussi **initiatrices de mutations sociales et culturelles**. Harmoniser des horaires de bibliothèque peut ainsi avoir des effets positifs sur le lien social dans une ville par exemple, en recréant des temps communs, du « frottement social » tout en modifiant les fonctions mêmes de la bibliothèque. « La façon d'utiliser son temps est éminemment locale : les gens n'emploient pas leur temps de la même façon à Lille ou à Grenoble : le patrimoine naturel et culturel joue ici un rôle primordial ». Et l'une des premières étapes à enclencher

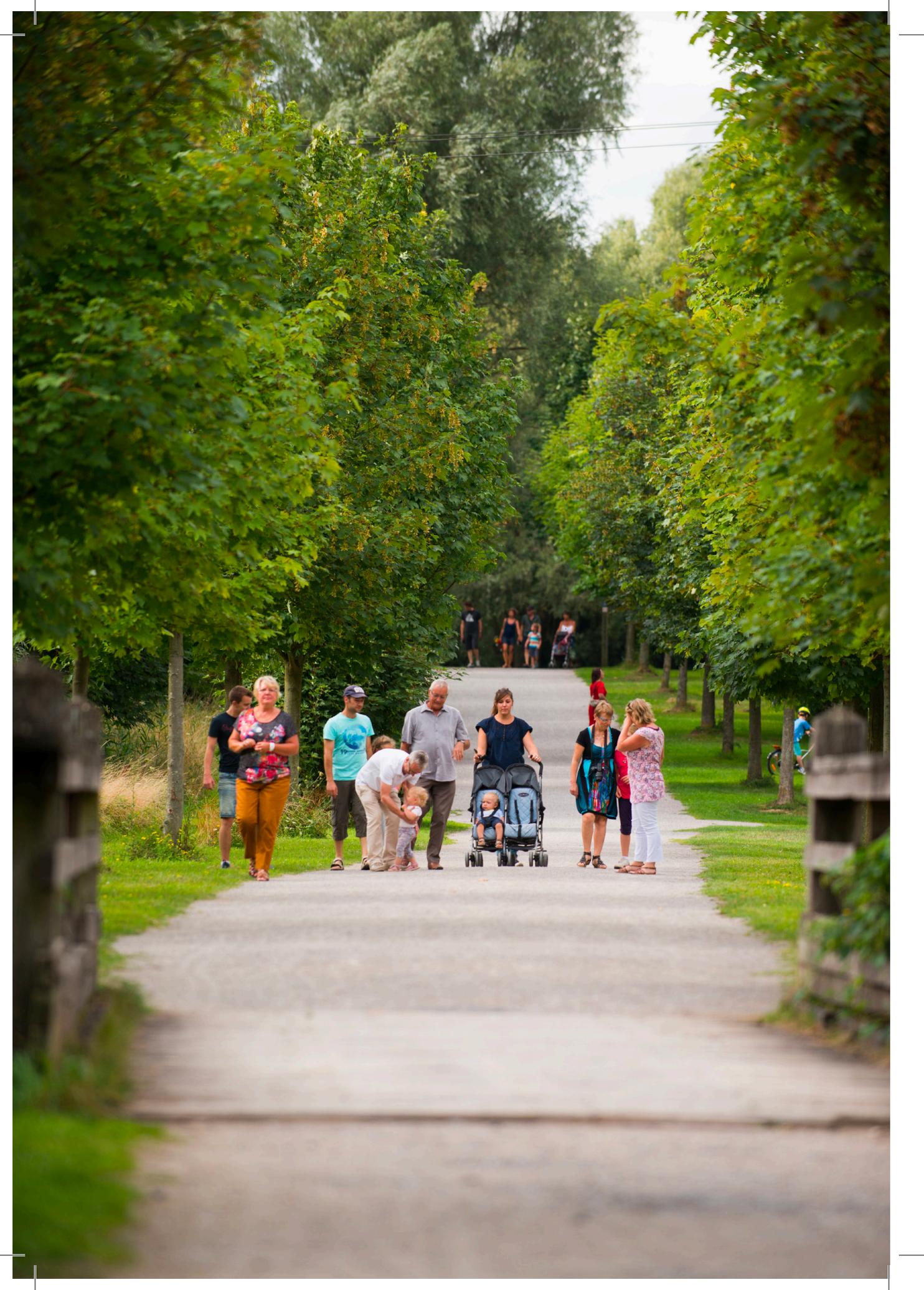
est d'effectuer le **diagnostic temporel du territoire**. Il est réalisé à partir de données classiques mais aussi grâce au dialogue sociétal dont la fonction est d'impliquer des usagers eux-mêmes dans ce diagnostic ainsi que dans la recherche de solutions. Dans ce domaine des usages du temps, « l'expert c'est l'utilisateur lui-même, rien ne pourra se faire sans lui », insiste Jean-Yves Boulin. Les grands thèmes des politiques temporelles sont généralement l'accueil de la petite enfance, les horaires des services publics et privés, le temps de travail des salariés, la mobilité, les temps de la nuit et la planification urbaine.

« Les politiques temporelles ont cette capacité de resynchroniser différemment le temps »

Sur ce dernier point, imaginer des bâtiments modulaires, école le jour mais aussi centre de formation, maison d'associations le soir avec ouverture des infrastructures sportives aux habitants par exemple, peut renouveler la façon de penser le fonctionnement d'une ville et des services offerts tant dans un **objectif de cohésion sociale** que dans une **perspective environnementale**. « Les Vensterscholen² aux Pays-Bas sont des exemples probants de partage des usages d'un bâtiment selon les différents moments de la journée. »

¹ Association Tempo Territorial, réseau national des acteurs des démarches temporelles. Plus d'informations sur tempoterritorial.fr

² Traduction littérale « écoles fenêtres » également appelée école élargie.





COMMENT METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES TEMPORELLES ?



▲ Catherine Dameron, chargée de mission au bureau des temps de Rennes

INTERVENTION DE CATHERINE DAMERON

Rennes est entrée dans la gestion du temps le jour où la Ville a commencé à se pencher sur **l'optimisation des horaires de travail des agents d'entretien** initialement fractionnés tout au long de la journée (2001). En démarrant le nettoyage dans la journée plutôt qu'avant l'ouverture des bureaux et en fixant des plages de travail continues plutôt que morcelées, le turnover des employés s'est stabilisé et les salariés ont gagné en qualité de vie et en reconnaissance.

Comme le rappelle **Catherine Dameron** du Bureau des temps de la Ville et de la Métropole de Rennes, la question du temps est à la fois « un révélateur d'inégalités et un levier pour les contrer ». Certaines familles peuvent **s'acheter du temps**, en payant du ménage et de l'aide pour leurs enfants; pour d'autres, comme les familles monoparentales avec un travail de nuit, le temps vient renforcer les inégalités. Côté services aux usagers, l'harmonisation des horaires est une question centrale dans les expérimentations rennaises. La refonte des horaires des bibliothèques visait ainsi la

complémentarité entre les établissements et une meilleure lisibilité pour l'utilisateur, pour une offre de lecture publique plus cohérente. Les attentes des usagers ont été sondées par un questionnaire. L'allongement des horaires de 17 heures à 18

« La question du temps rejoint les questions de qualité de vie, de développement durable »

heures le samedi, y compris en été, engendre une fréquentation très forte. Il a aussi fallu veiller à préserver une conciliation des temps de vie pour les agents.

INTERVENTION DE SÉBASTIEN FOURNIER

Autre finalité des politiques temporelles inscrite dans la délibération de la MEL : **questionner la construction et la gestion des équipements publics ou privés** comme les écoles, les universités, pour optimiser leur utilisation et limiter la consommation foncière. Dans l'éco-quartier de l'Union, qui a



▲ Sébastien Fournier, Chef de service adjoint
Planification urbaine SCOT/PLU



▲ Hugues Queste, adjoint au maire de la Ville
d'Armentières et délégué au Développement économique
et commercial, à l'emploi, à l'insertion et la formation
professionnelle, et aux associations patriotiques

remplacé d'anciennes friches industrielles sur les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, un parking mutualisé a vu le jour.

« S'il ne répondait pas directement à la question temporelle », précise **Sébastien Fournier**, chef de projets Aménagement urbain à la MEL, ce centre de mobilité et de services expérimental est fortement lié aux questions du temps : la mutualisation

« Il s'agit de présenter le temps comme un révélateur d'inégalités et un levier pour lutter contre ces inégalités »

du stationnement entre différents usagers permet d'optimiser le nombre de places réalisées (de l'ordre de 20 à 30%), puisque tout le monde ne se gare pas en même temps. La **mutualisation** confère également à ces bâtiments une fonction de polarité de quartier. On profite ainsi des flux générés pour développer des **services de proximité** (colis, pressing...) et des **services à la mobilité alternative** (ateliers de réparation de vélos, parkings à vélo, guichet trains, places pour le covoiturage...).

INTERVENTION DE HUGUES QUESTE

À Armentières, le marché de soirée du mardi entre 16h et 21h, imaginé par Hugues Queste, adjoint au maire de la Ville et délégué au Développement économique et commercial, à l'emploi, à l'insertion et la formation professionnelle, et aux associations patriotiques, tente de stopper la course des 7 000 actifs regagnant leurs foyers depuis la gare.

Les navetteurs trouvent grand intérêt à s'arrêter dans ce pôle d'échanges pour s'approvisionner en produits frais de bonne qualité et pourquoi pas,

« Il faut revenir vers l'habitant, vers les quartiers, et travailler avec eux cette thématique du temps »

prendre le temps de discuter. « Et si je me suis mêlé du temps, c'était sans le savoir ! », avoue Hugues Queste, dont l'objectif est d'**augmenter l'attractivité de son « grand village »**, à 15 minutes de Lille, avec une sélection de commerçants de qualité.



ET LE BUREAU DES TEMPS DANS TOUT ÇA ?



TROIS PROJETS LANCÉS EN 2015-2016

L'expérimentation Heures de pointe

Une **réflexion sur le phénomène des « heures de pointe »** a été lancée en partenariat avec la Région Nord-Pas de Calais. La première phase de la démarche a abouti à l'identification de deux sites pilotes (CHRU et la Haute-Borne) sur lesquels sont expérimentées en 2016 des **mesures visant à atténuer ce phénomène** : information, télétravail, décalage des horaires des salariés, promotion du covoiturage, de l'intermodalité, etc. Cette expérimentation se poursuivra tout au long du mandat.



20
21

L'expérimentation *Rythme ma bibliothèque*

Un appel à candidatures a été adressé à l'ensemble des communes de la MEL afin d'identifier un ou plusieurs réseaux de bibliothèques/médiathèques désireux d'adapter et de coordonner ses horaires d'ouverture.

Pour recenser les attentes des acteurs concernés, une étude de fréquentation et d'impact (auprès des usagers, non usagers et du personnel) sera réalisée au premier semestre 2016. Les résultats permettront ensuite d'alimenter la réflexion quant aux nouveaux horaires à mettre en place, en coordination avec l'ensemble des parties prenantes.

Le projet *Télétravail*

La MEL est partenaire du projet « Accompagner le développement du télétravail dans la métropole lilloise » qui a été retenu lors d'un appel à projets « Dialogue social territorial 2014-2016 » lancé par la Région Nord-Pas de Calais.

Son objet est de **préparer et accompagner aux côtés de partenaires sociaux (CGPME, CFECGC, CFTC) le développement du télétravail dans les entreprises de la Métropole** comme atout pour les employeurs, les salariés et le territoire. Elle a ainsi organisé un temps fort de sensibilisation le 15 septembre 2015 pour souligner les enjeux du télétravail pour les territoires, échanger sur les types d'interventions possibles des collectivités pour encourager le télétravail sur leur territoire et éclairer sur les perspectives de déploiement du télétravail.

Cette démarche s'est poursuivie par la participation de la MEL à la **production d'un document cadre sur les conditions de mise en place du télétravail dans la métropole édité en octobre 2016**. La MEL a pour sa part profitée de l'Euro 2016 pour tester le télétravail et le décalage des horaires auprès de 150 de ses agents.

QUELQUES ÉCHANGES

N'y a-t-il pas une déconnexion entre l'approche très innovante et intégrée des temps et les débats politiques classiques sur le temps de travail par exemple ?

Jean-Yves Boulin

Il y a opposition entre le temps politique, très court - celui du mandat politique -, qui évacue la complexité et le temps nécessaire que le dialogue social exige. La loi travail en est un exemple patent : le gouvernement n'a pas pris le temps, nécessairement plus long, de la concertation avec les partenaires sociaux pour imaginer de nouvelles pistes pour l'organisation et la durée du travail, par exemple sur l'ensemble du cours de la vie en intégrant le compte épargne temps dans le CPA.

Quel est l'apport du numérique dans les politiques du temps ?

Catherine Dameron

Le numérique était le sujet des Temporelles 2011 à Rennes, « Plus de temps, plus de stress ? » soulignant l'apport ambigu du numérique. Le numérique nous fait à la fois gagner du temps et perdre du temps devant les écrans dont nous sommes dépendants. Il est aussi une façon indéniable de répondre à la demande des usagers en permettant l'accès aux services en dehors des horaires d'ouverture (commande des ouvrages de bibliothèque en ligne par exemple).

Quels changements va entraîner le multi-usage des bâtiments (assurances, gestion de la clé, etc.) ?

Sébastien Fournier

La mutualisation des usages implique une multiplication des gestions. Il importe de les identifier au plus tôt afin de régler les questions juridiques (quelle contractualisation...) et techniques (adaptations du projet, coordination des horaires...).

La question du temps est-elle prise en compte dans les rapports managériaux ?

Hugues Queste

Une entreprise ne doit pas « emprunter » le temps libre des salariés et c'est le rôle des partenaires sociaux d'y veiller. La régulation collective est capitale.

CONTACTS



Catherine Ganter
cganter@lillemetropole.fr
+33(0)3 20 21 28 53

Laure Gasperi
lgasperi@lillemetropole.fr
+33(0) 3 59 00 17 31

Thomas Lefetz
tlefetz@lillemetropole.fr
+33(0) 3 59 00 19 06

bureaudestemps@lillemetropole.fr

Animation du temps fort du 18 avril
Julie Merckling / Agence SCALP

Retrouvez l'intégralité de la conférence en podcast sur la page lillemetropole.fr/bureaudestemps.fr ainsi que les documents et vidéos diffusés lors de la conférence.

La politique métropolitaine de l'aménagement des temps est l'un des 9 axes stratégiques du plan climat de la MEL.



LES EDITIONS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE
1, rue de Ballon / CS 50749 59034 LILLE CEDEX

Pilotage et rédaction : MEL - Direction Nature, Agriculture et Environnement
Coordination : MEL - Direction de la Communication
Direction artistique : MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication
Mise en page et graphisme : MEL - Grégory Rolland / Direction de la Communication
Photographies : MEL - Pascaline Chombart, Vincent Lecigne, Antoine Repessé, Bureau des temps
Photothèque : MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication
Impression : MEL - Services et ressources   

Achévé d'imprimer en août 2016.

ET SI ON SE MÊLAIT DU TEMPS ?

RETOUR SUR LE TEMPS FORT
DU 18 AVRIL 2016

Notre rapport au temps change. L'hyperconnectivité aux outils digitaux, l'allongement des distances domicile-travail, l'éclatement de la cellule familiale... génèrent des rythmes de vie de plus en plus fragmentés et désynchronisés. Le Bureau des temps de la Métropole Européenne de Lille fête son premier anniversaire. À cette occasion, il a souhaité revenir sur l'intérêt d'un territoire à se préoccuper des différents temps de vie en organisant le premier temps fort d'un cycle de conférences.

collection **SYNTHÈSE**



1, rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr